

Il y a quelques semaines nous avons tous bondis à la vue de cette publicité. Honteux !!! Cela pose un vrai problème, celui de la délocalisation.



Coproductions: ne jamais tourner

Bien sûr, la France est le plus beau pays du monde ! Bien sûr, vous avez un Crédit d'impôt capable d'envoyer Valérien dans les étoiles ! Mais même quand on a la chance d'être Français, on sait que l'avenir du cinéma européen passe par la coproduction, non ?

Alors, tant qu'à chercher un partenaire pour votre prochain film, ne tournez pas le dos aux évidences : la Wallonie est LA région idéale pour compléter votre financement !

Raison n°1 : la Wallonie est à 250 km de Paris. Moins de deux heures trente de route. Et si vous n'aimez pas conduire, il y a le Thalys...

Raison n°2 : nos techniciens (dont la qualité n'est plus à démontrer) parlent la même langue que vous. Et si vous voulez parler anglais, no problem of course...

Vous voulez venir rencontrer à Cannes ? Nous sommes au stand WB Images (Riviera A) ou au Pavillon NeXT (entrée du Partier). Et si vous voulez échapper à la surveillance du CNC, vous pouvez envoyer un mail discret à Stéphanie Hugé (sth@wallimage.be) ou un tweet à son patron (@WallBoss)...

Raison n°3 : des forêts d'Ardenne aux charbonnages du Borinage et des gares futuristes aux châteaux médiévaux, la Wallonie offre des décors époustouflants. Et si vous préférez tourner en studio, 5 000 m² de plateaux n'attendent que vous à Liège et Charleroi...

Raison n°4 : en cumulant les apports du Fonds régional Wallimage et du Tax-Shelter belge, votre coproducteur peut couvrir 66% des dépenses que vous effectuerez chez nous !

Raison n°5 : oui, vous avez bien lu 66% ! En d'autres mots : deux tiers ! Et si votre scénario ne se prête pas à un tournage wallon, nous n'exigeons rien en la matière : toutes vos dépenses peuvent se faire en post-production...

Vous voyez : vous avez 5 bonnes raisons et 66% de chance de coproduire wallon !



... le dos aux arguments wallons !

Cannes 2016 : un producteur wallon dans chaque section !

COMPÉTITION OFFICIELLE
Les Films du Fleuve (Liège)
La Fille Inconnue
coproduit en France avec
Archipel 35

QUINZAINES DES RÉALISATEURS
Versus (Liège)
L'Économie du Couple
coproduit en France avec
les Films du Worso

UN CERTAIN REGARD
Belvision (Charleroi)
La Tortue Rouge
coproduit en France avec
Why Not et Prima Linea

SEMAINE DE LA CRITIQUE
Frakas (Liège)
Grave
coproduit en France avec
Petit Film et Rouge International



Wallonia.be
EXPORT
INVESTMENT

Nous Wallons voir
ce que nous Wallons voir !



ÉcranTotal, Festival de Cannes 2016

Le tax shelter, vous connaissez ? Voilà une excellente idée qui a fini par pourrir peu à peu le petit monde du cinéma. Explications !!!

Quel point commun entre *Mr Nobody*, *Disco*, *Indigenes*, *Boule et Bill*, *Asterix aux Jeux Olympiques*, ou encore *Le petit Nicolas*, *Potiche*, *Rien à déclarer*... ? Le Tax Shelter « bouclier anti taxes ». Son but ? Donner de l'air à une production audiovisuelle belge asphyxiée en structurant son financement.

Comment ? En incitant les entreprises privées à investir dans cette production audiovisuelle par l'octroi d'une exonération fiscale. L'idée est brillante !

Mis en place par le gouvernement fédéral en 2003 cette décision s'inscrit dans une volonté de soutenir le cinéma au-delà du soutien public classique. En permettant l'apport de fonds privés, le Tax Shelter complète les outils de financements existants (Commissions de sélection, chaînes de télévision, aides européennes, aides des Communautés française). C'est en fait un incitant fiscal, un produit financier ouvert à toutes les entreprises soumises à l'impôt des sociétés en Belgique. Il permet, depuis le 1er janvier 2015, de bénéficier d'une exonération fiscale de 310% sur le montant versé (310 000 € d'exonération pour 100 000 € investis). L'exonération fiscale maximum est de 750 000 € ce qui représente un investissement de 241 935 €.

Il faut garder ça en tête car c'est le cœur du problème. Sa puissance vient de là !!

Dans la pratique, par toute une série de mécanismes financiers complexes et contraignants, il permet aux investisseurs de faire des placements avec beaucoup de rendement. Pour 2012 par exemple, on parle de montants astronomiques, 180 millions d'euros. C'est Enorme !!!

Les boîtes de production et les tournages affluent, tout le monde se réjouit de l'entrée de ces millions d'euros...

Du coup, les Français, mais aussi les Américains, s'intéressent à ce mécanisme et viennent chercher en Belgique, au Luxembourg ou au Canada, de quoi boucler leurs budgets. Le financement Tax Shelter se situant plutôt en fin de course du montage financier d'un film, et l'argent devant bien entendu être dépensé sur place, il réduit pour l'investisseur le risque de non-réalisation de l'œuvre audiovisuelle.

Le problème n'est pas dans l'enrichissement des uns mais plutôt dans la précarisation des autres, plongés dans le désarroi. Ce qui pose problème, c'est tout simplement la question d'États, au coeur de l'Europe, complices d'investisseurs qui ont trouvé un filon particulièrement juteux au détriment de nos emplois et de notre cinéma, avec certains producteurs et post-producteurs français. L'idée n'est pas d'opposer les méchantes sociétés intermédiaires aux gentils producteurs indépendants, tout le monde veut avoir droit à sa part du gâteau.

La délocalisation à ses limites

Il existe des risques intrinsèques liés à la production d'une œuvre en coproduction avec un pays étranger en termes de qualité, en raison de l'éclatement des moyens de production dans des lieux géographiquement éloignés. La plupart des producteurs évoquent souvent leurs difficultés structurelles à trouver des partenaires et des prestataires fiables, tant sur le plan artistique que logistique et technique. Ils soulignent également le problème des coûts inhérents à ces montages (frais administratifs, matériels d'exploitation, frais éventuels de doublage/sous-titrage, rémunération du coproducteur, etc.). En outre, une coproduction oblige le producteur français à céder une part significative des droits de copropriété et des droits à recettes de l'œuvre, à délocaliser une partie des travaux (tournage et/ou post-production), et donc à perdre le contrôle total de la fabrication de l'œuvre, et à devoir instaurer, parfois difficilement, une relation de confiance avec le (ou les) coproducteurs.

Ainsi, peut-il être plus simple et suffisant pour le producteur de produire intégralement en France un projet qui ne nécessite pas de délocaliser certains travaux pour des raisons artistiques.

Le sens moral serait de savoir si notre système d'aide peut continuer à financer des films qui profitent du tax-shelter? Les producteurs ont moins de risque financier, les aides publiques se substituant au capital. Outre les investissements des chaînes et le % prélevé sur le ticket salle, affecté à un fond de soutien au CNC, ils peuvent compter sur les subsides des distributeurs. Un vrai Airbag financier. Il est tout à fait possible de ne pas délocaliser, moins de cigares et de voitures de luxe, moins de marges mais sans doute plus de longévité...

Peut-on prétendre d'un côté soutenir un cinéma national, et de l'autre sacrifier ses emplois et la transmission de son savoir?



Bien sur la France est le plus beau pays du monde, et Paris est sa capitale.

Bien sur nous avons le crédit d'impôt, et la chance d'être français, mais l'avenir du cinéma ne passe pas par la coproduction. Voici 6 bonnes raisons pour ne pas délocaliser.

Raison 1 La Wallonie est à plus de 3 h de Paris , et le Thalys bien trop cher.

Paris est riche en événements culturels, sportifs et festifs. L'Euro 2016

Raison 2 Nos techniciens, que dis je, nos Artistes, nos Talents n'ont rien à prouver non plus.

Ils parlent français, anglais, espagnol, italien, canadien et même le wallonien !

Raison 3 La France possède un patrimoine fantastique. Toutes nos régions sont riches de décors naturels.

Et si vous préférez le studio, ce ne sont pas les m2 de plateau qui manquent.

Raison 4 Ne cherchez pas à accumuler les apports de votre coproducteur, nous avons ici aussi le crédit d'impôt, les aides régionales, et télévisuelles.

Raison 5 Oui, pourquoi délocaliser ? Si votre scénario se prête à un tournage à l'étranger, toutes les infrastructures les plus performantes de post-production sont à votre disposition, ici chez nous.

Raison 6 Plus de 15 autres bonnes raisons existent encore pour produire 100% français. Le vrai made in France

Vous voulez nous rencontrer ? No problèmo : Associations ADM, AFSI, LMA, et ADAB pour vous servir.

Et n'ayez plus peur du CNC, nous ne faisons pas dans la délation.